

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, ET LE SEPT AVRIL À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Étaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Alexandra MORAND, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Sabine SERRANO, M. Grégory ROMAN, Mme Patricia PIERREDON, M. Brice VOULAND, Mme Morgane CASTAN, M. Bastien VALENTE, Mme Martine COLOMINA, M. Didier DAVID, Mme Omayya FOLGADO, M. Patrick COMTE, M. Sébastien MERADI, Mme Karine SOULET, M. Camille RIQUIER, Mme Carole BICHAREL, M. Jérôme MARMOTAN, Mme Sonia MARY, M. Joël DEYDIER,

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Angélique RETZER qui a donné pouvoir à M. Jérôme MARMOTAN pour voter en son nom, Mme Amandine VINCART qui a donné pouvoir à M. Joël DEYDIER pour voter en son nom

Mme Alexandra MORAND est désignée, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, secrétaire de séance

N° 2026-018 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE / CCAS ET DES BUDGETS ANNEXES EAU / ASSAINISSEMENT POUR 2026

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire, présente et commente le BP 2026 du budget primitif du budget principal, CCAS et des budgets annexes : eau, assainissement.

Monsieur le Maire précise que la répartition des subventions aux associations s'effectue conformément à l'annexe du budget principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **PAR VINGT ET UNE VOIX POUR ET DEUX ABSTENTIONS (Mme Amandine VINCART, M. Joël DEYDIER),**

APPROUVE le **Budget Primitif 2026** de la Commune, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section de Fonctionnement et pour sa section d'Investissement, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement		Investissement		TOTAL
	Restes à réaliser 2025	Crédits 2026	Restes à réaliser 2025	Crédits 2026	
Dépenses	0 €	3 735 189.23 €	0 €	984 593.09 €	4 719 782.32 €
Recettes	0 €	3 735 189.23 €	70 000 €	914 593.09 €	4 719 782.32 €

APPROUVE le **Budget annexe du service de l'eau 2026**, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section d'exploitation et pour sa section d'Investissement, comme suit :

BUDGET EAU	Exploitation		Investissement		TOTAL
	Restes à réaliser 2025	Crédits 2026	Restes à réaliser 2025	Crédits 2026	
Dépenses	0 €	220 890.26 €	306 843.50 €	346 296.47 €	874 030.23 €
Recettes	0 €	220 890.26 €	131 871.78 €	521 268.19 €	874 030.23 €

APPROUVE le **Budget annexe du service de l'assainissement 2026**, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section d'exploitation et pour sa section d'Investissement, comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT	Exploitation		Investissement		TOTAL
	Restes à réaliser 2025	Crédits 2026	Restes à réaliser 2025	Crédits 2026	
Dépenses	0 €	437 290.46 €	0 €	376 228.11 €	813 518.57 €
Recettes	0 €	437 290.46 €	0 €	376 228.11 €	813 518.57 €

APPROUVE le **Budget annexe du CCAS 2026**, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section de fonctionnement comme suit :

BUDGET CCAS	Fonctionnement		TOTAL
	Restes à réaliser 2025	Crédits 2026	
Dépenses	0 €	30 010.39 €	30 010.39 €
Recettes	0 €	30 010.39 €	30 010.39 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Le Maire
Fabrice FOURNIER

